



## GROUPEMENT PAROISSIAL DE HOUDAN

*Adainville, Bazainville, Béhoust, Bourdonné, Civry-la-Forêt, Condé-sur-Vesgre,  
Dannemarie, Gambais, Grandchamp, Gressey, Houdan, La Hauteville,  
Le Tartre-Gaudran, Maulette, Orgerus, Orvilliers, Prunay-le-Temple,  
Richebourg, Tacoignières, Thionville-sur-Opton*

# *Semaine Sainte 2017*



*Vitrail d'Henri Guérin*

## D. 9 avril, *Dimanche des Rameaux et de la Passion*

S. 8	18h30	1 <sup>ères</sup> Vêpres	à l'église de Richebourg
S. 8	18h30	<b>Procession des Rameaux, puis messe de la Passion</b>	à l'église de Gambais
D. 9	9h	Laudes	à l'église de Houdan
D. 9	10h	<b>Procession des Rameaux, puis messe de la Passion</b>	à l'église d'Orgerus
D. 9	10h30	<b>Procession des Rameaux puis messe de la Passion</b>	départ de la Croix aux Pèlerins à l'église de Houdan
D. 9	17h	2 <sup>ndes</sup> Vêpres	à l'église de Condé/Vesgre

## L. 10 avril, *Lundi Saint*

L. 10	9h	Laudes	à l'église de Houdan
L. 10	19h	Vêpres et messe	à l'église de Houdan

*Cette semaine,  
confessions possibles  
avant / après les offices*

## M. 11 avril, *Mardi Saint*

Ma 11	9h	Laudes	à l'église de Houdan
Ma 11	20h	<b>Messe chismale</b>	à la cathédrale St-Louis (covoiturage : RV 18h devant les églises de Houdan, Orgerus et Gambais)

## Me. 12 avril, *Mercredi Saint*

Me. 12	9h	Laudes et messe	à l'église de Houdan
M. 12	19h	Vêpres	à l'église de Houdan

## J. 13 avril, *Jeudi Saint*

J. 13	9h	Laudes	à l'église de Houdan
J. 13	12h	Office du Milieu du Jour	à l'église de Houdan



du J. 13 avril au soir au D. 16 avril au soir,

# TRIDUUM PASCAL

*Cette semaine,  
confessions possibles  
avant / après les offices*

<b>J. 13</b>	15h	Messe à la maison de retraite La Roseraie, Houdan	
	<b>20h</b>	<b>Messe en mémoire de la Cène du Seigneur</b>	à l'église de Houdan
		<b>Heure Sainte, jusque minuit</b>	
<b>V. 14</b>	9h	Laudes	à l'église de Houdan
	11h	Chemin de Croix	Fondation Mallet (FAM), ouvert à tous
	15h	Chemin de croix	en différents villages : Adainville, Bazainville, Gressey, Houdan, Orgerus ...
	<b>18h30</b>	<b>Office de la Passion</b>	à l'église de Houdan
<b>S. 15</b>	9h	Laudes	à l'oratoire du presbytère
	12h	Office du Milieu du Jour et onction des catéchumènes	à l'oratoire du presbytère
	18h30	Vêpres	à l'oratoire du presbytère
	<b>21h30</b>	<b>VEILLÉE PASCALE</b>	RV devant l'église de Houdan pour le Feu Nouveau
<b>D. 16</b>	9h	Laudes	à l'église de Houdan
	10h	<b>Messe du Jour de Pâques</b>	à l'église d'Orgerus
	11h	<b>Messe du Jour de Pâques</b>	à l'église de Houdan
	12h	 Repas festif partagé	au presbytère de Houdan
	18h	Vêpres / Prière commune	dans chaque village

*Et en ce jour de Résurrection, ouverture pascale  
de chacune de nos 17 églises : alléluia, alléluia !*

# Le Triduum Pascal

**Triduum signifie « trois jours »** : ce terme évoque les événements qui retracent le passage de Jésus vers son Père, sa Pâque. Les chrétiens sont invités à vivre ces trois jours dans leur totale unité. Car l'un ne peut être séparé de l'autre. Cette unité apparaît mieux quand on compte les jours à la manière de la Bible. Le jour biblique commence le soir au coucher du soleil et s'achève le lendemain soir.

**Le premier jour du Triduum, celui de la Passion**, commence le jeudi soir et comprend toute la journée du vendredi jusqu'à la mise au tombeau. **Le deuxième, jour du Tombeau**, commence donc vendredi soir et se prolonge jusqu'au samedi soir. Enfin, **le troisième jour, jour de la résurrection**, commence dans la nuit du samedi au dimanche et comprend tout le dimanche.

**Le jeudi soir**, les chrétiens célèbrent la Cène, c'est à dire le dernier repas que Jésus a pris avec ses disciples. Ce soir-là, il partage le pain et le vin avec eux, instituant ainsi l'Eucharistie : « Vous ferez cela en mémoire de moi ». Ce même soir, il lave les pieds de ses disciples, signifiant ainsi que les chrétiens doivent vivre dans la charité et le service : « c'est un exemple que je vous donne ». Toujours ce soir-là, il leur donne un commandement nouveau : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ». En mémoire de ce jour, les chrétiens participent à la messe. Ils refont le geste du lavement des pieds.

**Le vendredi**, Jésus est jugé par Pilate et condamné au supplice de la croix. Il est

flagellé et crucifié entre deux brigands. Ce jour-là, les chrétiens assistent à un office pendant lequel ils font mémoire de cette mort en laquelle ils voient le salut du monde. Jésus offre sa vie. Par sa mort, il s'associe aux souffrances des hommes. Ce jour-là, les chrétiens observent un temps de jeûne et d'abstinence. C'est un jour de recueillement et de prière.



**Le samedi saint**, il ne se passe rien. C'est le grand silence du tombeau. C'est un jour de deuil, de solitude, de profond recueillement. Il n'y a aucune célébration, sinon la prière des heures. Jésus rejoint dans la mort tous les défunts passés,

présents et à venir, leur apportant ainsi son salut. Dans l'obscurité luit déjà la lueur de Pâque...

**Dans la nuit du samedi au dimanche**, c'est la Vigile pascale ... durant laquelle les chrétiens célèbrent la résurrection du Christ. C'est une grande célébration durant laquelle on lit les textes de la Bible qui retracent l'histoire de l'Alliance de Dieu avec les hommes. C'est aussi durant cette nuit que sont célébrés les baptêmes des catéchumènes. Jésus est le premier homme à passer de la mort à la vie. Il inaugure une nouvelle vie.

« Ne cherchez pas parmi les morts celui qui est vivant » : la parole de l'ange devant le tombeau vide retentit durant tout le temps pascal (jusqu'à la Pentecôte). Le dimanche de Pâques est la plus grande fête chrétienne. **Croire, c'est croire en la résurrection de Jésus.**